

**Novaxia**  
investissement

**Novaxia**  
investissement

Présentation de **Novaxia**  
investissement



# Novaxia investissement, société de gestion spécialisée dans le renouvellement urbain

## Qui sommes nous ?

Novaxia Investissement (\*) est une filiale de Novaxia, créée en 2014 et spécialisée dans l'épargne immobilière pour le renouvellement urbain.

(\*) Société de gestion agréée par l'AMF sous l'agrément GP-14000022

## Notre ADN : oser !

- Une approche originale de l'épargne
- Pionnier du capital développement immobilier
- Spécialiste du renouvellement urbain

## Notre objectif :

Développer l'investissement dans le renouvellement urbain au bénéfice du plus grand nombre.

**Société de gestion à mission**, nous cherchons à améliorer sur le long terme les conditions de vie, redynamiser les territoires tout en préservant l'environnement. L'atteinte de ces objectifs est mesurée par un comité de mission et auditée par un organisme tiers indépendant.



## Nos réalisations :

**2014** – Création de la gamme Novaxia Immo Club, le premier fonds immobilier éligible au PEA (source : Novaxia Investissement)

**2019** – Lancement de notre SCPI Novaxia Neo

**2021** – Lancement de Novaxia One de la gamme Novaxia Immo Club, l'offre iconique de Novaxia Investissement



## Une expertise récompensée\* :

### 2016 & 2017

Prix de la Rédaction des Pyramides de la Gestion de Patrimoine

### 2018

N°1 des gestionnaires en investissement direct attribué par le Palmarès des Fournisseurs Gestion de Fortune

### 2019

Prix de la meilleure stratégie de levée de fonds par le Sommet Infrastructures, Aménagement du Territoire et Immobilier (SIATI)

### 2020

Lauréat dans la catégorie Capital-Investissement Immobilier par le Palmarès des Fournisseurs Gestion de Fortune

\*Ces récompenses ne préjugent pas de la réussite future des projets et donc, de performance pour l'investisseur

# Novaxia investissement en quelques chiffres clés



Source : Novaxia Investissement, 12/2020



## 35

experts de l'immobilier  
et de la finance  
(janvier 2021)

# Le groupe Novaxia Investissement devient la première entreprise à mission du secteur immobilier

**Notre mission :**

**Développer l'investissement dans le renouvellement urbain au bénéfice du plus grand nombre**

**5**



**engagements clés**

**1**

**Développer l'occupation temporaire gratuite**

**2**

**100% de projets de recyclage urbain, 100% ZAN**

**3**

**Répondre à la pénurie de logements**

**4**

**Associer et sensibiliser les épargnants au renouvellement urbain**

**5**

**100 % des fonds ISR**

Focus sur  
**la transformation  
immobilière**



# « Market timing » favorable à la transformation immobilière

1

Une pénurie de logements qui s'accélère et accentue la fracture sociale.



2

Des nouveaux modes de travail à distance qui remettent en question l'utilisation des bureaux physiques traditionnels



3

Prise de conscience environnementale et sociale qui s'accélère chez les citoyens, élus et investisseurs.



# Bénéfices de la transformation immobilière

## Bénéfices de la transformation immobilière



### Participer à la création de projets responsables et respectueux de l'environnement

La transformation d'immeubles obsolètes ou vacants permet d'économiser **50 % de CO<sub>2</sub>** par rapport aux projets de démolition/reconstruction neuve classique. Elle permet aussi de **lutter contre l'artificialisation des sols** pour préserver l'environnement.

### Capter le potentiel de création de valeur lié à la transformation immobilière

en bénéficiant de **décotes à l'acquisition** de bâtiments obsolètes ou vacants.

Exemple : transformation de bureaux en logements



# Agir sur tous les cycles de vie des projets immobiliers

## Phase 1

Acquisition et conception du projet

- Acquisition de l'immeuble frais et droits inclus
- Préparation et obtention du PC en concertation avec les élus

## Phase 2

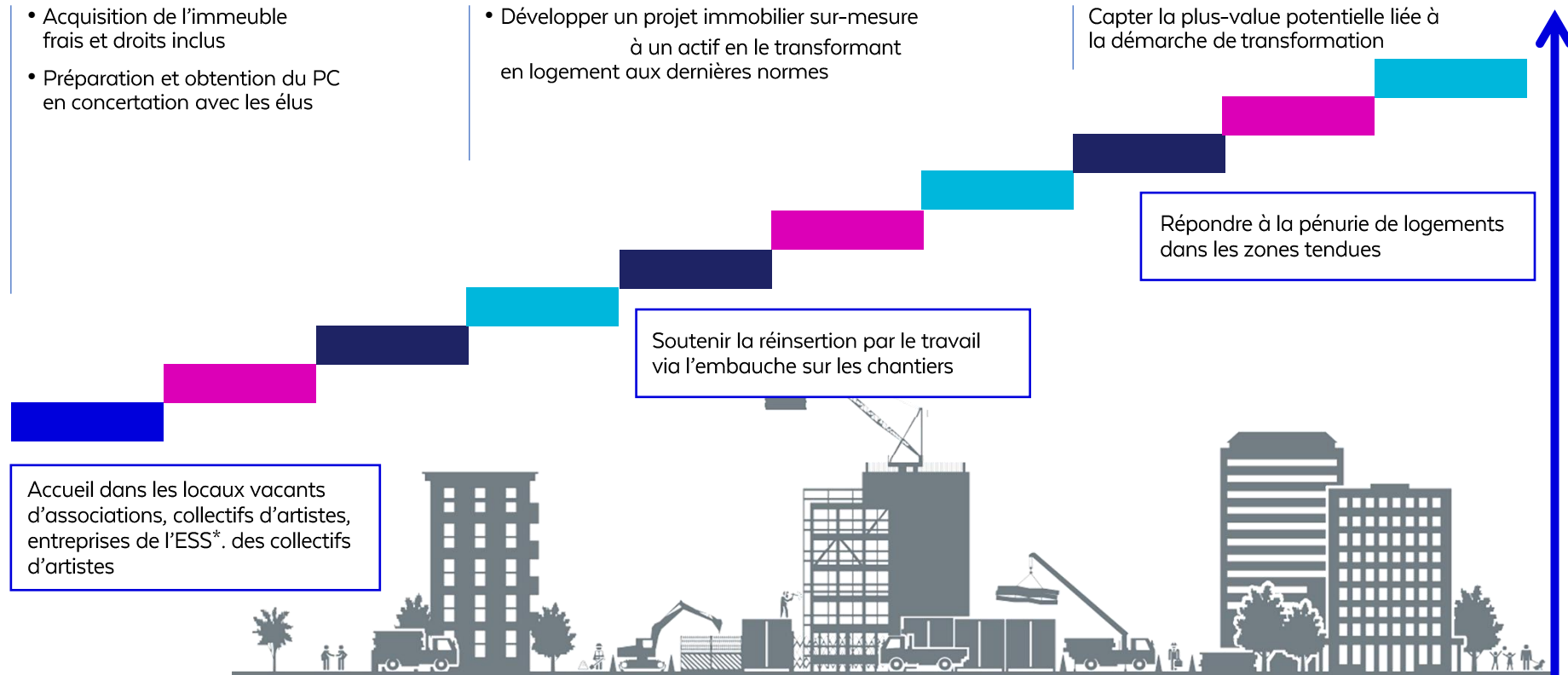
Transformation

- Développer un projet immobilier sur-mesure à un actif en le transformant en logement aux dernières normes

## Phase 3

Revalorisation

Capter la plus-value potentielle liée à la démarche de transformation



\*Economie Sociale et Solidaire

# Transformation d'un immeuble à Paris 20ème

Transformation d'un immeuble d'activité en **37 logements** avec conservation du bâti existant et surélévation **sur 3 niveaux** supplémentaires



**"L'initiative de Novaxia montre qu'avec beaucoup de volonté, ce qui est souhaitable - créer plus de logements et des logements plus durables - devient possible !"**

**Emmanuelle Wargon**  
Ministre chargée du logement

Superficie totale	1 910 m <sup>2</sup>
Prix d'acquisition	6 200 000 €
Prix de revient	17 100 000 €
Date d'acquisition	2017
Date de livraison	Décembre 2020
Nombre de logements créés	37

Sources : Novaxia Investissement, 12/2020

Efficacité de  
**l'apport-cession**  
(article 150-0 B ter du CGI)

■

# L'efficacité de l'apport-cession (article 150-0 B ter du CGI)



Je suis chef d'entreprise,  
et j'ai pour projet de vendre mon entreprise.

## CAS N°1



Je vends mon entreprise  
et je paye des **impôts**  
sur la **plus-value réalisée**  
en fonction de ma TMI

## CAS N°2



Je prends mes dispositions  
avant la vente pour bénéficier  
du **régime du remploi de produit  
de cession** (art. 150 0-B ter du CGI)\*

\*Sous conditions, l'investisseur doit notamment investir le produit de la cession dans un délai de deux ans à compter de la date de cession, à hauteur d'au moins 60 % du montant de ce produit pour les cessions réalisées à compter du 1er janvier 2020, pour une durée minimum de 12 mois. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Renseignez-vous auprès de votre conseiller fiscal/ l'investisseur devra bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

# L'efficacité de l'apport-cession (article 150-0 B ter du CGI)

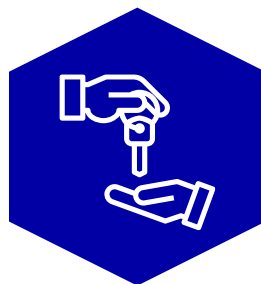
## Focus sur le cas n°2

Solution pour les personnes morales



### Étape 1

Je crée **ma holding** à mon nom et j'apporte les titres de mon entreprise



### Étape 2

Je trouve un acheteur et je vends mon entreprise.

J'ai maintenant **2 ans** pour investir **au moins 60% des plus-values réalisées**



### Étape 3

J'investis les **plus-values** de la vente dans

**Novaxia | one**



### Étape 4

Après une durée d'investissement recommandée de 6 ans, je récupère mon investissement ainsi que la plus-value potentielle (imposable).

**Avantage du dispositif 150-0 B ter :** je paie l'impôt sur la plus-value de la vente de mon entreprise grâce au gain potentiel réalisé dans le fonds Novaxia One.\*

\*Sous conditions. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Renseignez-vous auprès de votre conseiller fiscal/ l'investisseur devra bénéficier d'un accompagnement personnalisé.



Focus sur

**Novaxia** | **one**

**Avertissement** : la présentation est à destination exclusive des CGP sous convention avec Novaxia Investissement et non communicable aux investisseurs finaux. Le prospectus Novaxia One est actuellement en cours de validation auprès de l'AMF. Ce document fait l'objet d'un visa obligatoire pour tous produits d'investissement.

# Le 150-0 B ter s'ouvre au renouvellement urbain

Un fonds iconique **éligible au report d'imposition** du 150-0 B ter du Code Général des Impôts

Novaxia One ambitionne d'être **le plus grand fonds ouvert et perpétuel (« evergreen ») en capital développement immobilier**

- **Un fonds unique issu de la fusion de 3 millésimes antérieurs** de notre gamme historique Novaxia Immo Club
- **Une performance conforme à son objectif pour Novaxia Immo Club,** premier millésime de la gamme clôturé en 2020 (les performances passées ne préjugent pas des performances futures).

# Un investissement disponible en toute liberté (1/2)

**Un fonds ouvert** qui permet d'adapter les modalités d'investissement à chaque investisseur :



- **Piloter la durée d'investissement** et l'opportunité de réinvestir tout au long de la durée de vie du fonds. Pour nous, la durée optimale est de **6 ans minimum**.
- Proposer une diversification de trésorerie à moyen terme aux personnes morales. Novaxia One est éligible au dispositif du **150-0 B ter du Code Général des Impôts\***
- Adapter le montant d'investissement à partir de **4 998 €**

\*Mise à disposition d'une Opinion de PwC qui a pour objet de présenter les régimes fiscaux applicables aux investisseurs personnes physiques soumises à l'impôt sur le revenu (ci-après « IR ») et personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés (ci-après « IS ») et à certains investisseurs non-résidents au titre de leur souscription au capital de la société Novaxia One dans le cadre de l'offre dénommée Novaxia One et plus particulièrement l'éligibilité au régime fiscal des Plans d'Épargne en Actions, des Plans d'Épargne en Actions PME ETI et du régime de report d'imposition prévu par l'article 150-0 B ter du Code général des impôts (ci-après « CGI »).



# Un investissement disponible en toute liberté (2/2)

Novaxia One, c'est **2 possibilités de rachats par an** (chaque semestre)\* :

- Un prix de retrait à **100% de la valeur liquidative dès le 1<sup>er</sup> jour de la 6<sup>ème</sup> année de détention** à compter de la date de souscription. Pour toute demande de retrait avant 5 ans à compter de la souscription, le prix de retrait est de 95% de la dernière valeur liquidative sauf exceptions (décès/invalidité 2-3<sup>ème</sup> cat.).
- Les demandes sont satisfaites **jusqu'à 10%** du nombre total d'actions. Elles sont financées à 100% par des liquidités du fonds et éventuellement au-delà grâce aux souscriptions et/ou revenus provenant des projets

\*La demande de retrait doit être effectuée par LRAR 6 mois avant la date de centralisation. Le remboursement interviendra 3 mois après la date de la Valeur Liquidative (VL).  
Exemple : pour une demande de retrait formulée le 15 juin de l'année n, la demande de retrait sera exécutée sur la base de la VL du 31 décembre de l'année n et remboursée avant le 31 mars de l'année n+1.

# Des actifs existants et diversifiés

Un **fonds précurseur** qui offre l'opportunité de participer à des projets immobiliers de transformation et capter la création de valeur potentielle pour cibler une **performance annuelle de 6%\***

**145** M€

D'actifs immobiliers  
sous gestion

**12**

Projets\*\*

Chiffres  
au 31.12.2020

- **Mutualisation du risque** grâce à une diversification des investissements immobiliers.
- **Accès à des actifs « emblématiques » ayant un temps de développement long**, dans la perspective d'un meilleur rendement potentiel (possibilité d'investir dans des projets > 3-4 ans).
- **Le label ISR** garant de l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans les investissements immobiliers

\* Cet objectif de performance est net de frais de gestion et donné à titre indicatif. Il intègre les charges du fonds, et indirectement, les charges afférentes à un projet immobilier supportées par les Sociétés Projets. L'investissement comporte des risques, notamment un risque de perte en capital et un risque lié aux charges.

\*\* Dont 2 projets sont sous promesse au 31/12/2020

# Frais du fonds

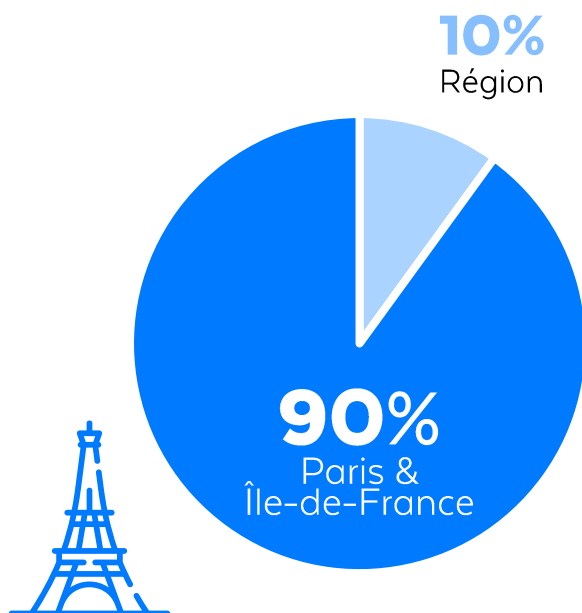


- **Droit d'entrée** : 5% inclus dans le prix de souscription
- **Frais de gestion** : 3,6% TTC de l'actif net
- **Commissions d'acquisition** : 0,25% TTC du montant de l'acquisition de l'immeuble (hors droits et hors taxes)
- **Commission de surperformance** :  
20% de la plus-value au-delà de 6% de performance
- **Pénalité de sortie avant 5 ans** :  
5% puis 0% après la 6<sup>ème</sup> année de détention

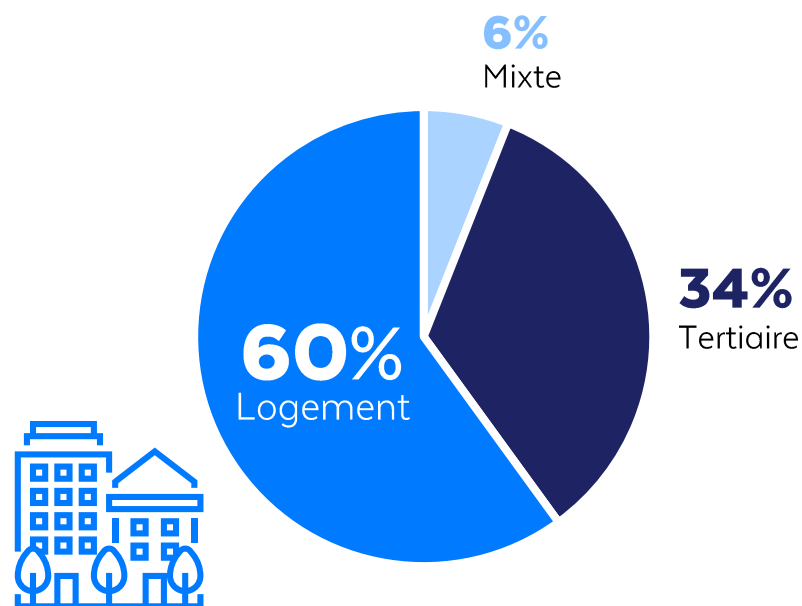
Tous les détails concernant les frais de Novaxia One sont disponibles dans le prospectus du fonds, actuellement en cours de vérification auprès de l'AMF.

# Localisation et répartition du portefeuille

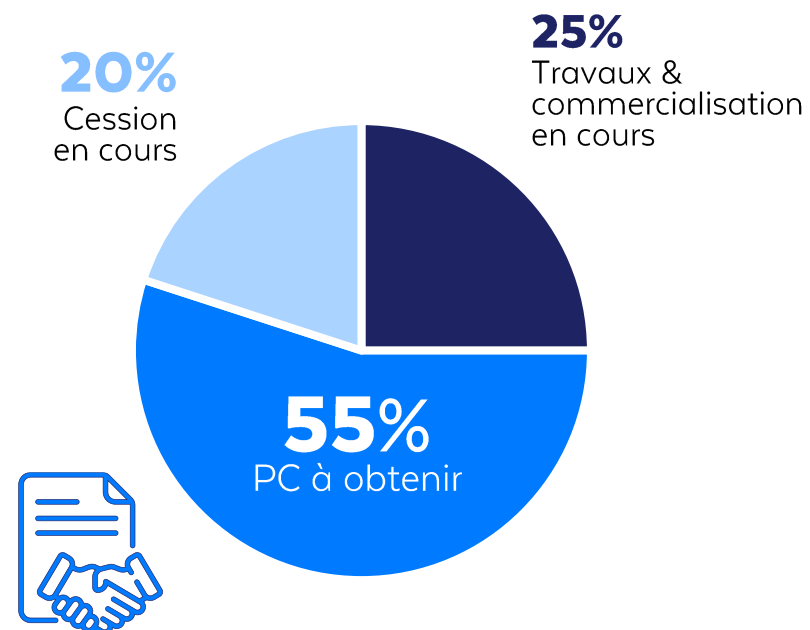
**Localisation des actifs**  
(en % des fonds propres investis)



**Répartition du portefeuille par typologie d'actif**  
(en % des fonds propres investis)



**Avancement des projets**  
(en % des fonds propres investis)



Source : Novaxia Investissement, 11/2020

# Concilier sens et rentabilité avec Novaxia One



## Nos opérations de transformation permettent de répondre aux enjeux de la ville de demain :

- pénurie de logement dans les métropoles
- lutte contre l'artificialisation nette des sols
- l'obsolescence et la vacance de mètres carré exploitables en cœur de ville.

## Pour répondre à ces enjeux, Novaxia One s'engage à :

**Accélérer** l'offre de logements grâce à la transformation de bureaux en logements.

**Développer** l'urbanisme transitoire par les occupations temporaires de bâtiments vacants.

### C'est quoi l'occupation temporaire ?

C'est mettre à disposition les bâtiments vacants à des associations, collectifs d'artistes, entreprises de l'économie sociale et solidaire avant le début des travaux.

**Par exemple** : accueillir des collectifs d'artistes, la Croix Rouge, le SAMU social.



## Des transformations qui créent de la valeur pour tous :

**Valeur environnementale** grâce à la dépollution des terrains et à la modernisation d'actifs obsolètes en participant à un objectif de zéro artificialisation nette des sols.

**Valeur sociale** par la création de logements sociaux ou intermédiaires et par l'insertion professionnelle, en faisant travailler des personnes en réinsertion sur les chantiers via des clauses d'insertion dans les contrats de construction.

**Valeur solidaire** grâce aux projets développés par les associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire, dans le cadre de l'occupation temporaire des espaces vacants.

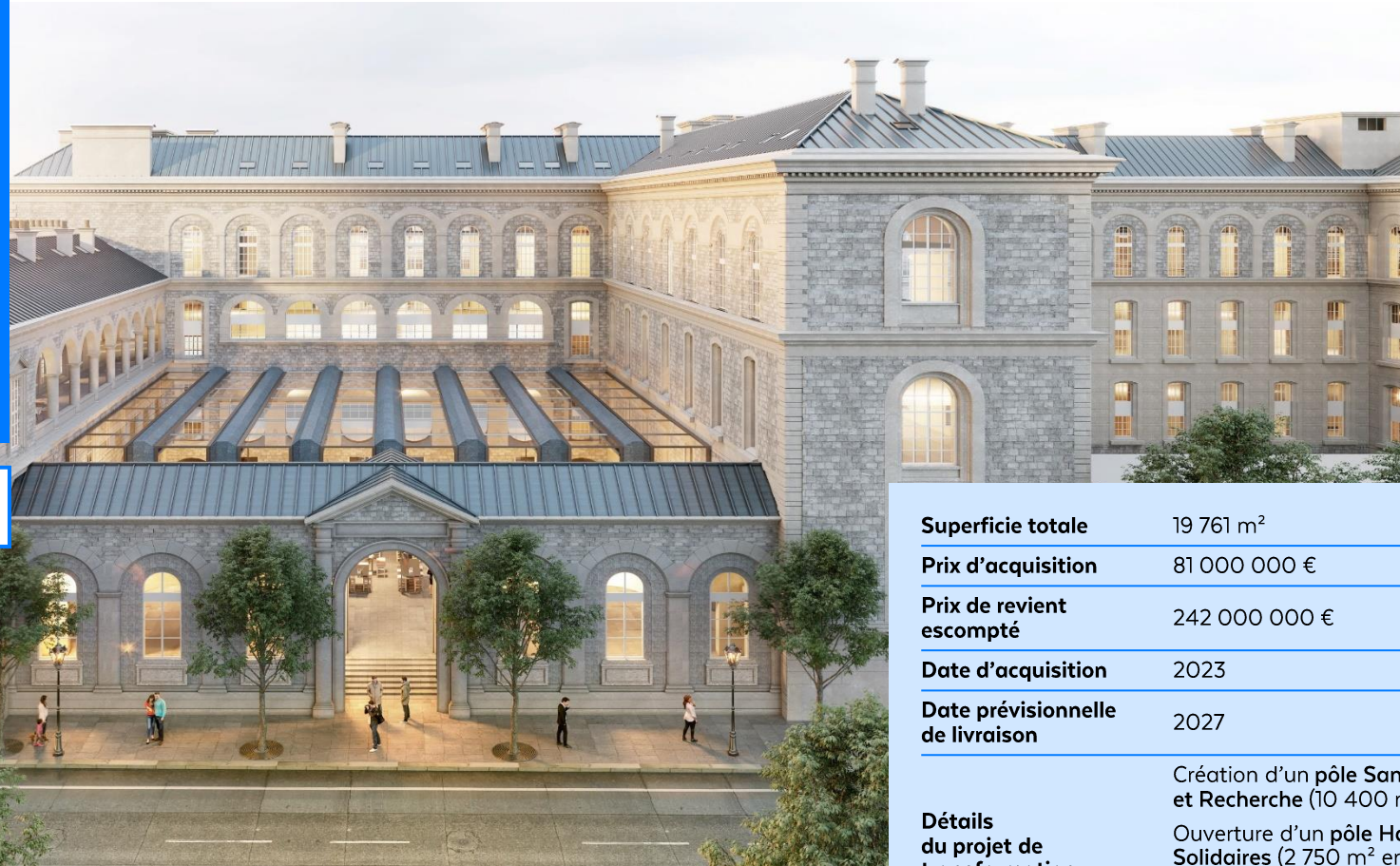
# Participer aux appels à projet emblématiques

## Projet de transformation :

transformer un lieu historique au cœur de Paris, haut lieu emblématique de soin et de sciences, en un lieu de vie polyvalent avec un incubateur de santé, un pôle solidaire et une offre de restauration.

## Création d'environ 80 logements

Projet remporté lors d'un appel à projet organisé par la Ville de Paris, gagné par le Groupe Novaxia.



Sources :  
Novaxia  
Investissement,  
12/2020

<b>Superficie totale</b>	19 761 m <sup>2</sup>
<b>Prix d'acquisition</b>	81 000 000 €
<b>Prix de revient escompté</b>	242 000 000 €
<b>Date d'acquisition</b>	2023
<b>Date prévisionnelle de livraison</b>	2027
<b>Détails du projet de transformation</b>	Création d'un pôle <b>Santé, Innovation et Recherche</b> (10 400 m <sup>2</sup> environ) Ouverture d'un pôle <b>Habitats et Solidaires</b> (2 750 m <sup>2</sup> environ) Création d'un pôle <b>restauration et commerces</b> (5 045 m <sup>2</sup> environ)

# D'autres actifs en portefeuille

## Bagneux :

Un ensemble d'habitations et d'un commerce remplacent un ensemble de bureaux.

**Création de 13 200 m<sup>2</sup> de logements**

Superficie totale	18 800 m <sup>2</sup>
Prix d'acquisition	17 000 000 €
Prix de revient escompté	69 000 000 €
Date d'acquisition	2017
Date prévisionnelle de livraison	T3 2021
Certifications et labels visés	RT2012 Logements : NF HABITAT HQE

Sources :  
Novaxia Investissement,  
12/2020



# D'autres actifs en portefeuille

## Clichy :

Un immeuble d'habitation remplace un immeuble de stockage et de bureaux

Création de 306 logements



<b>Superficie totale prévisionnelle</b>	25 000 m <sup>2</sup>
<b>Prix d'acquisition prévisionnel</b>	53 000 000 €
<b>Prix de revient escompté</b>	135 000 000 €
<b>Date d'acquisition</b>	2019 / 2021
<b>Date prévisionnelle de livraison</b>	2023
<b>Certifications et labels visés</b>	NF HABITAT HQE

Sources :  
Novaxia  
Investissement,  
12/2020



# Les 7 points clés à retenir sur Novaxia One

1

Éligible au **remplacement de produits de cession** (article 150-0 B ter du CGI)

2

Éligible au **PEA, PEA-PME et Compte-titres**

3

**Hors IFI** sous condition que l'investisseur ne détienne pas plus de 10 % du capital et des droits de vote

4

**Non soumis à la volatilité des marchés financiers** en contrepartie des risques liés à l'immobilier (illiquidité, perte en capital).\*

\*Les autres risques liés au fonds sont consultables dans la plaquette commerciale.

5

**Investissement dans des actifs à forte valeur ajoutée** situés majoritairement à Paris et en Île-de-France

6

**Un objectif de 6 % annuel net de frais** pour l'investisseur (non garanti)

7

**145 M€**  
d'actifs immobiliers  
sous gestion

**12**  
Projets\*\*

Chiffres au 31.12.2020

\*\* Dont 2 projets sont sous promesse au 31/12/2020

- **Risque lié à l'épidémie de Covid-19** : l'épidémie de Covid-19 génère des conséquences majeures sur l'environnement économique mondial, avec notamment le ralentissement des opérations immobilières et le report de certains investissements, et potentiellement un changement dans les modes de vie et de consommation. Par ailleurs, la Société anticipe différents impacts : **1.** Les investisseurs, préoccupés par la crise sanitaire et la crise économique qui en découle, pourraient considérer la souscription à l'Offre comme non prioritaire, entraînant un risque de faible collecte ; **2.** La montée des incertitudes entourant la situation sanitaire et économique pourrait entraîner des retards dans la signature de promesses, l'obtention de permis de construire, la conclusion des financements et la réalisation des chantiers et in fine impacter la rentabilité des investissements réalisés par la Société ; **3.** la situation économique pourrait avoir des conséquences significatives sur la valorisation des actifs et des titres financiers détenus par la Société.
- **Risque lié aux charges** : Il est possible que la Société ait fait une estimation erronée de ses frais futurs, ce qui pourrait diminuer la rentabilité des projets et in fine de la performance de l'investisseur. Le tableau des scénarii figurant dans le Prospectus simule l'impact de ces frais sur la performance. La Société fournira une information aux Investisseurs sur les frais réellement engagés
- **Risques liés à l'emprunt** : compte tenu du montant des projets dans lesquels la Société souhaite investir et des frais et charges de fonctionnement de la Société tels qu'exposés dans le Prospectus, la Société pourrait recourir à l'emprunt (jusqu'à 85 %). L'emprunt se fera aux taux et conditions de marché. Si la rentabilité ou les revenus générés par la Société n'étaient pas suffisants pour permettre le remboursement des échéances dues des prêts en cours, la Société devrait notamment envisager un rééchelonnement de ses dettes ou la cession anticipée de certains de ses actifs qui pourraient avoir un impact négatif sur la Valeur Liquidative de la Société et la valeur de retrait pour l'Investisseur. Toutefois, le risque lié au défaut de remboursement des dettes est atténué en l'espèce dans la mesure où les tirages des financements souscrits, pour l'activité de promotion immobilière, sont pour la plupart conditionnés à la pré-commercialisation des actifs financés à hauteur de 40 à 50%.
- **Risques d'illiquidité et de valorisation des actifs** : la Société investira exclusivement dans des titres non cotés sur un marché d'instruments financiers dont les sous-jacents sont des Actifs Immobiliers qui sont par nature, peu ou pas liquides. Par suite, il ne peut être exclu que la Société éprouve des difficultés à céder de telles participations au niveau de prix souhaité afin de respecter les objectifs de sortie et de stratégie d'investissement du portefeuille, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de la Société et la valeur de retrait pour l'Investisseur. Toutefois, afin de limiter ce risque, la Société anticipe les échéances de sortie notamment par le pilotage des cycles d'investissement et les délais de demandes de rachat.
- **Risques liés à l'activité de la Société** : il existe des risques spécifiques liés aux secteurs d'activité et projets d'investissements de la Société. Certains projets peuvent rétrospectivement avoir fait l'objet d'une analyse erronée des opportunités de marché et ne pas rencontrer le succès commercial escompté notamment un risque administratif (non-obtention d'une autorisation administrative tel qu'un permis de construire), un risque technique lors de la réalisation des travaux, un risque d'abandon de projet mais aussi un risque commercial (difficulté dans la cession des actifs) ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la Valeur Liquidative de la Société et la valeur de retrait pour l'Investisseur. Toutefois, la Société et son Gérant estiment que leur expertise et leur important réseau d'affaires devraient lui permettre d'identifier et de concrétiser des investissements opportuns et conformes à sa stratégie d'investissement.
- **Risque de gouvernance lié aux pouvoirs du Gérant et de l'associé commandité** : du fait de la forme de la Société (SCA) et des statuts de cette dernière (i) la révocation du Gérant est difficile puisqu'il ne peut être révoqué que par le Tribunal de commerce pour une cause légitime à la demande de tout associé ou de la Société elle-même ; (ii) les décisions de l'assemblée générale des commanditaires ne seront valides que sous réserve d'une approbation de NI Commandite, associé commandité.
- **Risque de dépendance à l'égard du Groupe Novaxia** : (i) Novaxia Investissement, société de gestion de la Société et actionnaire unique de l'associé commandité, est une Filiale à 100 % de Novaxia, qui détient également 99,97 % du capital de Novaxia Développement, et (ii) Novaxia Développement pourra rendre des prestations de services au profit de la Société. Du fait de ses liens structurels et contractuels avec la Société, si le Groupe Novaxia venait à rompre ces liens, cela pourrait avoir un impact négatif sur l'activité de la Société, ses résultats, et la Valeur Liquidative de la Société (sur laquelle repose la valeur de retrait pour l'Investisseur). Toutefois, la Société est gérée par Novaxia Investissement, une société de gestion de portefeuille réglementée soumise à l'obligation d'agir de manière autonome et indépendante.
- **Risque d'une diversification réduite des projets dans le cas d'une faible collecte et d'un retrait massif des Investisseurs** : la diversification des projets peut être réduite, dans la mesure où elle dépend du montant total des sommes souscrites par les Investisseurs et de l'octroi des prêts bancaires nécessaires pour compléter les fonds propres. Une sortie massive des anciens actionnaires de NIC 3, NIC 4 et NIC 5, en application de l'Avantage Particulier, respectivement le 31 décembre 2022, le 31 décembre 2023 et le 20 juin 2025, pourrait, en l'absence de collectes compensant ces retraits (i) entraîner une diminution de la taille de la Société et une diversification réduite des actifs, (ii) limiter l'accès à des actifs de plus grande taille et enfin (iii) réduire l'attractivité de la Société.
- **Risque de conflits d'intérêts en matière de décisions d'investissement et de désinvestissement** : Novaxia Investissement en sa qualité de société de gestion gèrera les conflits d'intérêts en ce qui concerne les entités qu'elle gère en matière de politique de sélection des projets d'investissements et de décisions de désinvestissement conformément aux critères établis dans son programme d'activité. Ces critères permettent d'écarter le risque de conflits d'intérêts.
- **Risques liés à la variabilité du capital social** : **1.** Les actionnaires ne bénéficient pas d'un droit préférentiel de souscription lors de l'émission d'actions nouvelles décidée par le Gérant en application de la clause statutaire de variabilité du capital social (c'est-à-dire en cas d'augmentation de capital entre le capital plancher fixé à trente-sept mille (37.000) euros et le capital autorisé fixé à un milliard (1.000.000.000) d'euros). Les Investisseurs ne disposent ainsi d'aucune garantie de non-dilution au capital, dans le cadre des augmentations du capital souscrit intervenant dans la limite du capital autorisé. **2.** Chaque actionnaire d'une société à capital variable peut demander son retrait de la Société et le rachat consécutif de ses actions sous certaines conditions et modalités décrites à la sous-section 3.1 du Résumé.
- **Risque lié à l'approche extra-financière de la Société** : malgré la politique de best-in-progress de la Société en matière de stratégie extra-financière, il se peut qu'elle n'atteigne pas l'objectif sur chaque actif immobilier, sans pour autant nuire à la stratégie d'amélioration de la performance ESG du portefeuille. Par exemple, il pourrait arriver qu'elle ne puisse pas développer l'occupation temporaire d'un actif temporairement vacant, malgré des actions mises en œuvre, pour des raisons de sécurité des personnes ou d'autorisations administratives d'autres risques, considérés comme moins significatifs ou non encore actuellement identifiés par la Société, pourraient avoir le même effet négatif et les Investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.



Nos équipes  
**vous accompagnent**



# Direction des Opérations et des Risques

un service de qualité pour nos partenaires et clients



**Katia POUYAUD-BONGRAIN**  
Front Office

Suit l'actualité des fonds  
et de la fiscalité de vos clients



**Clémentine GUÉRIN**  
Middle Office

Enregistre et suit  
les souscriptions de vos clients  
middle-office@novaxia-invest.fr  
01 84 25 28 18



**Tulin AKSIT**  
Back Office

Gère les opérations de vos clients  
jusqu'à la liquidation du fonds  
back-office@novaxia-invest.fr  
01 84 25 28 08

## Une nouvelle équipe dédiée pour un meilleur accompagnement en faveur de votre réussite !



**Émilie LORI**  
Process  
et organisation

Améliore les procédures  
et les outils pour votre satisfaction



**Christelle LAURENT**  
Commissionnement  
et développement outils

S'occupe de la facturation  
et du paiement de vos commissions  
commissions@novaxia-invest.fr  
01 84 25 86 66



**Bérinda WARISSE**  
Relations Partenaires

Rédige vos conventions & annexes  
et répond à vos questions  
relations-partenaires@novaxia-invest.fr  
01 84 25 86 87



3 rue des Italiens  
75009 Paris

**01 84 25 28 18**  
**[middle-office@novaxia-invest.fr](mailto:middle-office@novaxia-invest.fr)**  
**[www.novaxia-invest.fr](http://www.novaxia-invest.fr)**

**Novaxia Investissement**

Société par Actions Simplifiée, 1 700 000 €  
de capital social - RCS Paris 802 346 551 -  
Société de gestion de portefeuille agréée  
par l'Autorité des Marchés Financiers sous  
le n°GP 14000022 en date du 08/07/2014.